

Procédé à suivre pour le nettoyage et la désinfection si un employé est un cas possible ou confirmé de COVID-19

Tableau de référence

Situation	Gestion des installations (JLL)	Parc de véhicules (L'équipe du parc de véhicules doit communiquer avec un tiers pour le nettoyage et la désinfection.)	Matériel de production (Peut être organisé par JLL sur demande.)
<p>Un employé est mis en quarantaine en raison d'une exposition potentielle à la COVID-19 en milieu de travail.</p> <p>Le lancement du nettoyage doit être approuvé par un DG.</p> <p>(Pour les bureaux de poste appartenant au maître de poste : voir le message à l'intention des chefs d'équipe pour obtenir des précisions.)</p>	<p><u>Nettoyage et désinfection en profondeur</u></p> <p>– Nettoyage hors cycle axé sur les aires de travail avec lesquelles la personne était en contact.</p> <p>Amorcé au moyen d'un bon de travail d'urgence. Appelez au 1 866 410-0732.</p>	<p><u>Nettoyage en profondeur</u></p> <p>– Nettoyez les poignées, le volant et les boutons, ainsi que les surfaces (sièges et tableau de bord).</p> <p>Amorcé en communiquant avec le gestionnaire local du parc de véhicules et le directeur du parc de véhicules.</p>	<p><u>Nettoyage en profondeur</u></p> <p>– Cela n'est pas inclus dans le contrat des installations de JLL, mais peut être organisé sur demande par l'entremise de JLL et de la Gestion des installations de la SCP.</p>
<p>Cas confirmé de COVID-19 – milieu de travail exposé.</p> <p>Le nettoyage ou la décontamination doivent être approuvés par l'ECRI.</p> <p>(Pour les bureaux de poste appartenant au maître de poste : voir le message à l'intention des chefs d'équipe pour obtenir des précisions.)</p>	<p><u>Désinfection ou décontamination</u></p> <p>– Pulvérisation des matières dangereuses, au besoin.</p> <p>Processus mis en œuvre par le directeur de la Gestion des installations ou le gestionnaire régional désigné de la Gestion des installations.</p>	<p><u>Désinfection</u></p> <p>– Pulvérisation des matières dangereuses, au besoin.</p> <p>Amorcé en communiquant avec le gestionnaire local du parc de véhicules et le directeur du parc de véhicules.</p>	<p><u>Désinfection</u></p> <p>– Pulvérisation des matières dangereuses, au besoin</p>